

Critères de recherche de stage en 2nde Pro NJPF

Secteur paysage :

- entreprises : **entretien et/ou création paysagère**
- collectivités : **avec un service espaces verts**

Pour éviter de vous retrouver dans la difficulté de recherche de stage, vous trouverez un accord de stage, à faire remplir par le futur maître de stage, que vous ramènerez à la rentrée et remettrez au professeur principal, lors de votre prise en charge, afin d'établir par la suite la convention de stage.



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
LEGTA de ROANNE-CHERVE-NOIRETABLE
CS 90023
42124- PERREUX-Cedex-
☎ 04-77-44-82-00 – Mel : legta.roanne@educagri.fr

ACCORD DE STAGE

à remettre à l'élève ou à adresser à l'adresse ci-dessus :

L'élève (Nom-Prénom)

pourra effectuer son stage de 2nde Pro NJPF dans l'entreprise :

Du 03 au 14 mars 2025

Du 23 juin 2025 au 04 juillet 2025

Coordonnées du maître de stage :

Dénomination commerciale :

Activité principale :

Adresse :

CP/Ville :

N° siret :

Adresse mél :

Tél portable : Tél fixe :

Compagnie d'assurance et n° d'assuré :

.....

Nom Prénom du/de la directeur(trice) :

Nom Prénom du/de la tuteur(trice) (si différent) :

Cachet éventuel

Signature du professeur coordonnateur du stage

Observations :

.....

.....

Fait à Le

Le Maître de stage

(Nom-Prénom)

Signature :